

Annexe 1
à l'arrêté portant organisation des élections des représentants des
personnels et des usagers aux conseils des composantes et des
CSPM

Scrutin du mardi 9 décembre 2025 à 9h au jeudi 11 décembre 2025 à 16h

Calendrier électoral

Etapes	Dates
Comité électoral consultatif	Mardi 21 octobre 2025
Affichage de l'arrêté du Président de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections	Au plus tard le lundi 3 novembre 2025
Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation)	Au plus tard le mercredi 19 novembre 2025
Date limite de dépôt des candidatures (15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin - article D. 719-24 du code de l'éducation)	Mardi 25 novembre 2025 à 12h
Comité électoral consultatif (si candidatures irrecevables)	Jeudi 27 novembre 2025
Date limite des demandes d'inscription et/ou de rectification des listes électorales	Mercredi 3 décembre 2025 à 12h (électeurs sur demande) Jusqu'à la date de scellement des urnes (électeurs inscrits d'office) soit jusqu'au lundi 8 décembre 2025 à 10h
Campagne électorale	A compter de la date de validation des candidatures jusqu'au jour du scrutin
Scrutin	Du mardi 9 décembre 2025 à 9h au jeudi 11 décembre 2025 à 16h
Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales - article D. 719-37 du code de l'éducation)	Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales
Terme du délai de recours devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (CCOE) (au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats – article D. 719-39 du code de l'éducation)	Au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats